

AVIS N° 025 - 2023 / BRVM / DG

TRESOR PUBLIC DE CÔTE D'IVOIRE

Emprunt obligataire "TPCI (TAUX DE BASE + SPREAD) % 2022-2029"

FIXATION DU TAUX D'INTERÊT TRIMESTRIEL (Modificatif de l'avis N° 020 - 2023 / BRVM / DG)

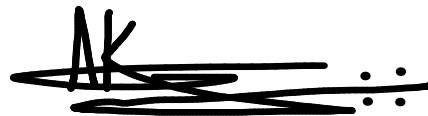
La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) porte à la connaissance du public et des intervenants du marché que le taux de l'emprunt "TPCI (TAUX DE BASE + SPREAD) % 2022-2029" pour la période du 11 février au 11 mai 2023, est fixé à 5,10%, soit un taux de base de 2,65 % correspondant au taux moyen pondéré des injections de liquidités sur une période de trois (03) mois publié par la BCEAO, et un spread fixé à 2,45 %.

Pour rappel, conformément à l'avis N° 020 - 2023 / BRVM / DG du 31 janvier 2023, la première cotation de l'emprunt "TPCI (TAUX DE BASE + SPREAD) % 2022-2029" se tiendra le **mardi 14 février 2023**, au taux fixé.

Pour toute information complémentaire concernant cet avis, veuillez contacter la SGI ATTIJARI SECURITIES WEST AFRICA, Rue Gourgas, Tour Immeuble Alpha 2000, Plateau - Abidjan, 01 BP 1300 Abidjan 01, Tél : (225) 27 20 21 98 26, Fax : (225) 27 20 21 98 27, E-mail : aswa@sib.ci.

Fait à Abidjan, le 10 février 2023

Le Directeur Général



Dr. Edoh Kossi AMENOUNVE